

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200702-014

du 02 juillet 2020

n°014

page 1/3

EXTRAIT :Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (32) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIÉ, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Amine MESSAOUDENE, S. GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Séverine BART, Siméon FONGANG, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Didier SIMONET, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL.

POUVOIRS (6) : Corine FARINEAU donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Ahmed BEN DJILLALI donne pouvoir à Maryse LAVRARD
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Yasin ERGÜL
Elisabeth PHILIPPONNEAU donne pouvoir à Evelyne AZIHARI
Isabelle DUCHER donne pouvoir à Thomas BAUDIN
Gilles MAUDUIT donne pouvoir à Jeannie MARECOT

EXCUSES (1) : David SIMON

Nom du secrétaire de séance : Siméon FONGANG

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND**OBJET : Budget principal et budget annexe des parcs de stationnement. Budget supplémentaire de l'exercice 2020**

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- *résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- *résultat de la section d'investissement,*
- *reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal et le budget annexe des parcs de stationnement, ce budget annexe étant organisé par une instruction comptable différente du budget principal.

Concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

Fonctionnement :

- *subvention complémentaire au CCAS : 240 000 € en plus des 48 000 € versés pour les secours aux familles pendant le confinement*
- *crédits complémentaires à l'UPC pour la fourniture de repas au lycée Branly pendant leurs travaux, couverts par des recettes de l'établissement*
- *crédits complémentaires pour le magasin général, les achats de masques... : 721 000 €*
- *subvention d'équilibre pour le budget annexe des parcs de stationnement : 113 414 €*
- *diminution des recettes des services périscolaires et enseignement : - 232 000 €*
- *diminution des recettes de stationnement et droits de place : - 144 000 €*

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200702-014

du 02 juillet 2020

n°014

page 2/3

- réajustement des dotations : 241 000 €
- résultat de l'exercice 2019 : 1 500 000 € (recettes)

Investissement :

- intégration des résultats de l'exercice 2019 (-1 722 310,04 €).

Le budget annexe des Parcs de stationnement comporte peu d'évolution. Il tient compte de l'incorporation des résultats et d'une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 113 414 €. En investissement des crédits complémentaires sont inscrits pour la mise à jour des bornes d'encaissement et quelques travaux : 103 000 €

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe parcs de stationnement,

VU la délibération n° 2 du 10 décembre 2019 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2020,

VU la délibération n° du 2 juillet 2020 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2019,

VU la délibération n° du 2 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et des recettes nouvelles relatives à l'exercice 2020,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

-d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2020 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2020) et conformément aux tableaux ci-après ;

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 286 948 €	1 396 948 €	5 456 068,11 €	5 346 068,11 €

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200702-014

du 02 juillet 2020

n°014

page 3/3

Opérations réelles				
Opérations d'ordre	110 000 €	0,00 €	0,00 €	110 000,00 €
TOTAL	1 396 948 €	1 396 948 €	5 456 068,11 €	5 456 068,11€

Budget annexe des parcs de stationnement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	113 414,29 €	113 414,29 €	724 000 €	724 000 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	113 414,29 €	113 414,29 €	724 000 €	724 000 €

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente délibération

Vote : Adopté à la majorité

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5 F. MERY, Y. TROUSSELLE, M. ALLEMANDOU DOMINGO, D. SIMONET, P. BAZIN

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER

